

## Valorisation théorique de la famille Arnault en 2019

<b>Titres LVMH</b>	Janv. 2019	Fév. 2019	Mars 2019	Avril 2019	Mai 2019	Juin 2019	17 Juillet	5 Août	7 Août
Nombre (K Titres)	238 156	238 156	238 156	238 156	238 306	238 306	238 365	238 491	238 491
Valeur en Euros	279,75	302,00	327,90	349,05	338,60	374,30	385,60	343,25	357,65
Valorisation Famille en M€	66 624	71 923	78 091	83 128	80 690	89 198	91 913	81 862	85 296
\$ par rapport à €	1,1447	1,137	1,1216	1,1215	1,1168	1,1369	1,1127	1,1199	1,1231
<b>Valorisation Famille en M\$</b>	<b>76 264</b>	<b>81 776</b>	<b>87 587</b>	<b>93 228</b>	<b>90 115</b>	<b>101 409</b>	<b>102 272</b>	<b>91 677</b>	<b>95 796</b>
<b>Titres Dior</b>	Janv. 2019	Fév. 2019	Mars 2019	Avril 2019	Mai 2019	Juin 2019	26 Juillet	5 Août	7 Août
Nombre (K Titres)	175 937	175 937	175 937	175 937	175 937	175 937	175 937	175 937	175 937
Valeur en Euros	369,2	390,3	424,7	441,4	429,4	461,0	492,2	431,8	441,0
Valorisation Famille en M€	64 956	68 668	74 721	77 659	75 547	81 107	86 596	75 970	77 588
\$ par rapport à €	1,1447	1,137	1,1216	1,1215	1,1168	1,1369	1,1224	1,1199	1,1231
<b>Valorisation Famille en M\$</b>	<b>74 355</b>	<b>78 076</b>	<b>83 807</b>	<b>87 094</b>	<b>84 371</b>	<b>92 211</b>	<b>97 196</b>	<b>85 078</b>	<b>87 139</b>

Cette valorisation n'est valable que dans la mesure où il n'y a pas de « déperdition » entre LVMH et Groupe Arnault ou entre Dior et Groupe Arnault. C'est loin d'être le cas, car **il existe encore des intérêts minoritaires** (même limités, il faut en tenir compte, comme pour Financière Agache).

Par ailleurs, Groupe Arnault est détenu non pas en totalité par la famille, mais par des sociétés du groupe. Il y a donc lieu de faire le « ménage » avant de tout affecter à la famille.

Enfin, le Crédit Agricole, via la société luxembourgeoise Scheffer Participations, détient depuis pratiquement la création du groupe (Arnault ne disposait pas de finances à l'époque), d'une partie du capital de Groupe Arnault ; elle était de 5,51% à l'origine ; elle est actuellement de 5,41% après l'augmentation de capital réalisée par Groupe Arnault à la fin 2015.

En tout état de cause, la fortune familiale n'a jamais dépassé 100 milliards de \$ ; au maximum (en prenant la valorisation via LVMH du 17 juillet 2019), elle était de 96,7 milliards. En impactant ensuite les intérêts minoritaires, la fortune diminue encore.

Surtout, plusieurs sociétés intermédiaires « d'auto-contrôle » sont endettées envers des établissements financiers.

Enfin, il ne faut pas ajouter une valorisation pour les titres Carrefour, mais à l'inverse déduire les pertes que Groupe Arnault a supporté via Europatweb et des diverses filiales luxembourgeoises et belges. Comme l'indique l'organigramme, c'est Groupe Arnault en direct qui a mené l'opération sur Carrefour avec Colony (via Europatweb). Les pertes remontent chaque année vers Groupe Arnault (pertes de valeur par rapport à la valeur d'achat et coût des intérêts financiers (l'opération ayant été réalisée totalement à crédit)).